




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131217-37696-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/13
Date de réception : jeudi 19 décembre 2013
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.777**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET SITES  
CEZANNIENS POUR 2014 ET POLITIQUE COMMERCIALE POUR LE CENTRE DES CONGRES**

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. François HAMY à Mme Marie José VALETA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Patricia LARNAUDIE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 17/12/13

-----

**RAPPORTEUR :** M. Victor TONIN

**Nomenclature :** 9.1 Autres domaines de compétences des communes

**Politique Publique :** 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET :** OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET  
SITES CEZANNIENS POUR 2014 ET POLITIQUE COMMERCIALE POUR LE CENTRE DES  
CONGRES - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Depuis une délibération de 1995, renouvelée le 17 décembre 1998, l'Office Municipal de  
Tourisme est gestionnaire de certains équipements municipaux.

Nous avons également, par délibération en date du 12 juin 1997, décidé de lui confier la gestion  
de l'Atelier Cézanne.

Par la suite, l'Office Municipal de Tourisme a été désigné par convention (délibération n°  
2005.1303 du 7 novembre 2005), gestionnaire des deux sites cézanniens de Bibémus et du Jas  
de Bouffan.

Nous venons de lui confier la gestion de deux nouveaux équipements : la nouvelle salle des  
Milles et la salle de la Duranne.

Les tarifs d'utilisation des équipements et sites sont établis par le gestionnaire, selon les prix  
pratiqués sur le marché en visant à se rapprocher de l'équilibre global de gestion et sont soumis  
à l'approbation de la ville. Ils sont fondés sur le type de salle louée et de prestations offertes.

Pour l'année 2014, ils sont basés sur une reconduction du montant voté en 2013 pour les salles.  
En ce qui concerne la salle de la Duranne, qui entrera en fonction le 1er février 2014, les  
tarifs proposés sont similaires à ceux de la salle des fêtes des Milles afin de tenir compte de  
la similitude des deux équipements.

Les gratuités ou réductions de tarifs ne sont accordées que par le Conseil Municipal. En ce qui concerne les salles, il s'agit de demandes présentées par des associations, des services municipaux ou par des structures para municipales concernant principalement des animations à caractère social, festif, humanitaire ou œuvrant dans le domaine du développement économique. Habituellement, les associations bénéficient de la gratuité pour la tenue de leur assemblée générale annuelle, ainsi que pour l'organisation d'une manifestation dans l'année. Une perception forfaitaire minimale correspondant aux frais de remise en état de la salle peut être ponctuellement appliquée.

Pour le centre de congrès, nous avons par délibération N° 2013.283 en date du 3 juin 2013, voté les tarifs 2014 et 2015. Il y a lieu aujourd'hui de valider la possibilité d'une réduction tarifaire, dans la limite de 30% du montant, afin de développer l'accueil du tourisme d'affaires dans un contexte de crise économique et d'offre concurrentielle.

Quant aux sites cézanniens, des tarifs promotionnels et des gratuités notamment dans le cadre de créneaux dédiés pour les scolaires sont prévus.

Des forfaits de privatisation pour ces trois sites sont également envisagés.

En conséquence, je vous propose, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** pour l'année 2014 les tarifs de location pour les salles municipales, les tarifs d'entrée pour les sites cézanniens et pour leur privatisation, la décote commerciale pour le centre de congrès, tels que figurant en annexe.

**2013.777 - OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. TARIFS DE LOCATION DES SALLES  
ET SITES CEZANNIENS POUR 2014 ET POLITIQUE COMMERCIALE POUR LE  
CENTRE DES CONGRES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 49</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 49</b>
<b>Pour</b>	<b>: 49</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

OFFICE DE TOURISME  
 300 avenue Giuseppe Verdi  
 Les Allées Provençales  
 13 100 AIX EN PROVENÇE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FETES DE PUYRICARD



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITE DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL / COLLECTIVITES
* Salle seule	1/2 journée: 460 €	250 €	150 €
* Journée ou soirée :	760 €	390 €	250 €
* Mise en place	90 €	45 €	35 €
* Journée ou soirée	150 €	75 €	50 €

AUTRES PRESTATIONS

- \* Concours ,tests, examen par 1/2 journée 200 €
- \* Heure supplémentaire au-delà de 2 heures du matin 10% tarif de base
- \* Mise à disposition local traiteur 75 €
- \* Supplément nettoyage selon utilisation : 150 €
- \* Perception forfaitaire minimale : 150 €

Ces prestations, quelle que soit la nature de l'utilisateur, feront l'objet d'une facturation à tarif plein.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la présence d'un agent de service.
- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation.
- \* la configuration selon la demande de l'utilisateur (dans la limite du mobilier de la salle).
- \* le nettoyage de base.

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS.

OFFICE DE TOURISME  
 300 avenue Giuseppe Verdi  
 Les Allées Provençales  
 13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FETES DES PLATANES



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITE DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL / COLLECTIVITES
* Forfait horaire à l'année	12 €	10 €	7 €
* Salle seule	240 €	150 €	110 €
*	495 €	300 €	205 €
* Mise en place	75 €	35 €	30 €
journée ou soirée :			
1/2 journée :	105 €	50 €	45 €
journée ou soirée :			

AUTRES PRESTATIONS

Supplément nettoyage selon utilisation :

\* Perception forfaitaire minimale :

75 €  
15 €

Cette prestation, quelle que soit la nature de l'utilisateur, fera l'objet d'une facturation à tarif plein.

**Le tarif de base de location de la salle comprend :**

- \* la présence d'un agent de service.
- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation.
- \* la configuration selon la demande de l'utilisateur (dans la limite du mobilier de la salle).
- \* le nettoyage de base.

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS.

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 ESPACE UGHETTI MUYNES



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL / COLLECTIVITES
* Salle seule	1/2 journée : 460 € journée ou soirée : 760 €	250 € 390 €	150 € 250 €
* Mise en place	1/2 journée : 90 € journée ou soirée : 150 €	45 € 75 €	35 € 50 €
* Forfait horaire de la salle de danse	12 €/H	10 €/H	7 €/H
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>			
* Concours, tests, examen		200 €	
	par 1/2 journée		
* Heure supplémentaire au delà de 2 heures du matin		10% du tarif de base	
* Mise à disposition de l' espace extérieur :		150 €	
* Mise à disposition de l' espace traiteur:		75 €	
* Supplément nettoyage selon utilisation:		230 €	
* Perception forfaitaire minimale :		150 €	

Ces prestations, quelle que soit la nature de l'utilisateur, feront l'objet d'une facturation à tarif plein.

**Le tarif de base de location de la salle comprend:**

- \* la présence d'un agent de service.
- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation.
- \* la configuration selon la demande de l'utilisateur (dans la limite du mobilier de la salle).
- \* le nettoyage de base.

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS.

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FÊTES DES MILLES



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITÉS TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS/ COLLECTIVITÉS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTÈRE SOCIAL
* CUISINE	250 €	125 €	75 €
*SALLE POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €
*ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES	12 € /H	7 € /H	4 € /H



TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FÊTES DE LA DURANNE

	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS À ACTIVITÉS TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITÉS	ASSOCIATIONS LOCALES À CARACTÈRE SOCIAL
* CUISINE	250 €	125 €	75 €
* SALLE POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €
* ACTIVITÉS HERBOMADAIRES	12 € /H	7 € /H	4 € /H

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS 2014 ATELIER DE CÉZANNE, CARIÈRES DE BIBEMUS, MAISON DU JAS



**Individuels Plein tarif 5,50 euros**

- < 15p Tarif réduit 2 euros 13-25 ans
- Gratuit 0 euro < 13 ans
- Rmistes
- Demandeurs d'emploi
- Presse et I.CO.M (sur présentation de la carte)
- Handicapés
- Guide conférencier (sur présentation de la carte)
- Tarif Promo 3 sites 12 euros Hors transport navette Bibémus
- Tarif Carte Pass Aix Pays d'Aix 4 euros à l'atelier de Cézanne, sur présentation de la carte
- Forfait Uniste Pro 4 euros Tarif "grossiste" accordé aux prof. du tourisme et intermédiaires,
- Forfait 3 sites Pro 10 euros hors transport navette Bibémus

**Groupes Plein tarif 4 euros Groupe, y compris groupe scolaire hors créneaux dédiés.**

- = ou > 15p. Tarif réduit 2 euros Groupe accompagné d'un guide O.T. d'Aix,
- Tarif accordé aux prof. du tourisme d'Affaires et organisateurs de congrès / séminaires
- Gratuité 0 euro 1 personne pour 15 payantes,
- Groupe scolaire jusqu'au lycée inclus, sur créneaux dédiés
- Supplément langue 30 euros Forfait langue étrangère, par créneau horaire
- Atelier de peinture 2 euros

**DELIBERATION TARIFS 2014**  
**« FORFAIT PRIVATISATION DES SITES DE CEZANNE »**

Le comité de Direction autorise l'Office Municipal de Tourisme à commercialiser l'accès à l'Atelier de Cézanne, à la bastide du Jas de Bouffan et aux carrières de Bibémus pour des manifestations privées, selon les tarifs suivants :

**Mise à disposition de l'atelier de Cézanne :**

Juin à Septembre :	800 € HT de 15 à 50 personnes 1 500€ HT au-delà de 50 personnes
Autres périodes de l'année :	500 € HT de 15 à 50 personnes 1 000€ HT au-delà de 50 personnes

**Mise à disposition de la Bastide du Jas de Bouffan :**

800€ HT pour les petits-déjeuners
1 500€ HT pour les déjeuners
3 000€ HT pour les soirées

**Mise à disposition des carrières de Bibémus : 5 000€ HT**

Le Comité de Direction approuve un tarif réduit de 50% applicable aux partenaires de l'Office Municipal de Tourisme.

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE







Réunion du 05 mars 2013 -- Délibération N°2013/009 -- POLITIQUE COMMERCIALE DU CENTRE DE CONGRES

- Dans un contexte de crise économique durable, en raison d'un développement de l'offre concurrentielle régionale, nationale et européenne et afin d'affirmer notre volonté de développer l'accueil du tourisme d'affaires, le Comité de Direction autorise le Directeur de l'Office Municipal de Tourisme, ou son représentant, à accorder des réductions tarifaires, dans la limite de 30% du montant des tarifs locatifs du Centre de Congrès d'Aix-en-Provence.

Délibérée par le Président et les Membres présents du Comité de Direction

Ont signé

Le Président et les membres présents du Comité de Direction.

  
  
  
  
  
  
  
  
M.D. SICARD. Desvalls 

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FETES DE PUYRICARD



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITE DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL / COLLECTIVITES
* Salle seule	1/2 journée: 460 €	250 €	150 €
* Journée ou soirée :	760 €	390 €	250 €
* Mise en place	90 €	45 €	35 €
* Journée ou soirée	150 €	75 €	50 €

AUTRES PRESTATIONS

- \* Concours ,tests, examen par 1/2 journée 200 €
- \* Heure supplémentaire au-delà de 2 heures du matin 10% tarif de base
- \* Mise à disposition local traiteur 75 €
- \* Supplément nettoyage selon utilisation : 150 €
- \* Perception forfaitaire minimale : 150 €

Ces prestations, quelle que soit la nature de l'utilisateur, feront l'objet d'une facturation à tarif plein.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la présence d'un agent de service.
- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation.
- \* la configuration selon la demande de l'utilisateur (dans la limite du mobilier de la salle).
- \* le nettoyage de base.

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS.

OFFICE DE TOURISME  
 300 avenue Giuseppe Verdi  
 Les Allées Provençales  
 13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FETES DES PLATANES



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITE DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL / COLLECTIVITES
* Forfait horaire à l'année	12 €	10 €	7 €
* Salle seule	240 €	150 €	110 €
* Mise en place	495 €	300 €	205 €
journée ou soirée :			
1/2 journée :	75 €	35 €	30 €
journée ou soirée :	105 €	50 €	45 €

AUTRES PRESTATIONS

Supplément nettoyage selon utilisation :

\* Perception forfaitaire minimale :

75 €  
15 €

Cette prestation, quelle que soit la nature de l'utilisateur, fera l'objet d'une facturation à tarif plein.

**Le tarif de base de location de la salle comprend :**

- \* la présence d'un agent de service.
- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation.
- \* la configuration selon la demande de l'utilisateur (dans la limite du mobilier de la salle).
- \* le nettoyage de base.

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS.

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS TTC LOCATION 2014 ESPACE UGHETTI MUYNES



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL / COLLECTIVITES
* Salle seule	1/2 journée : 460 €	250 €	150 €
*	journée ou soirée : 760 €	390 €	250 €
* Mise en place	1/2 journée : 90 €	45 €	35 €
	journée ou soirée : 150 €	75 €	50 €
* Forfait horaire de la salle de danse	12 €/H	10 €/H	7 €/H

AUTRES PRESTATIONS

* Concours, tests, examen	200 €
par 1/2 journée	
* Heure supplémentaire au delà de 2 heures du matin	10% du tarif de base
* Mise à disposition de l' espace extérieur :	150 €
* Mise à disposition de l' espace traiteur:	75 €
* Supplément nettoyage selon utilisation:	230 €
* Perception forfaitaire minimale :	150 €

Ces prestations, quelle que soit la nature de l'utilisateur, feront l'objet d'une facturation à tarif plein.

**Le tarif de base de location de la salle comprend:**

- \* la présence d'un agent de service.
- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation.
- \* la configuration selon la demande de l'utilisateur (dans la limite du mobilier de la salle).
- \* le nettoyage de base.

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS.

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FETES DES MILLES



	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITÉS TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS/ COLLECTIVITÉS	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTÈRE SOCIAL
* CUISINE	250 €	125 €	75 €
*SALLE POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €
*ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES	12 € /H	7 € /H	4 € /H



TARIFS TTC LOCATION 2014 SALLE DES FÊTES DE LA DURANNE

	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS À ACTIVITÉS TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITÉS	ASSOCIATIONS LOCALES À CARACTÈRE SOCIAL
* CUISINE	250 €	125 €	75 €
* SALLE POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €
* ACTIVITÉS HERBOMADAIRES	12 € /H	7 € /H	4 € /H

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE

Réunion du 15 octobre 2013 – TARIFS 2014 ATELIER DE CÉZANNE, CARIÈRES DE BIBEMUS, MAISON DU JAS



**Individuels Plein tarif 5,50 euros**

- < 15p Tarif réduit 2 euros 13-25 ans
- Gratuit 0 euro < 13 ans
- Rmistes
- Demandeurs d'emploi
- Presse et I.CO.M (sur présentation de la carte)
- Handicapés
- Guide conférencier (sur présentation de la carte)
- Tarif Promo 3 sites 12 euros Hors transport navette Bibémus
- Tarif Carte Pass Aix Pays d'Aix 4 euros à l'atelier de Cézanne, sur présentation de la carte
- Forfait Uniste Pro 4 euros Tarif "grossiste" accordé aux prof. du tourisme et intermédiaires,
- Forfait 3 sites Pro 10 euros hors transport navette Bibémus

**Groupes Plein tarif 4 euros Groupe, y compris groupe scolaire hors créneaux dédiés.**

- = ou > 15p. Tarif réduit 2 euros Groupe accompagné d'un guide O.T. d'Aix,
- Tarif accordé aux prof. du tourisme d'Affaires et organisateurs de congrès / séminaires
- Gratuité 0 euro 1 personne pour 15 payantes,
- Groupe scolaire jusqu'au lycée inclus, sur créneaux dédiés
- Supplément langue 30 euros Forfait langue étrangère, par créneau horaire
- Atelier de peinture 2 euros

**DELIBERATION TARIFS 2014**  
**« FORFAIT PRIVATISATION DES SITES DE CEZANNE »**

Le comité de Direction autorise l'Office Municipal de Tourisme à commercialiser l'accès à l'Atelier de Cézanne, à la bastide du Jas de Bouffan et aux carrières de Bibémus pour des manifestations privées, selon les tarifs suivants :

**Mise à disposition de l'atelier de Cézanne :**

Juin à Septembre :	800 € HT de 15 à 50 personnes 1 500€ HT au-delà de 50 personnes
Autres périodes de l'année :	500 € HT de 15 à 50 personnes 1 000€ HT au-delà de 50 personnes

**Mise à disposition de la Bastide du Jas de Bouffan :**

800€ HT pour les petits-déjeuners
1 500€ HT pour les déjeuners
3 000€ HT pour les soirées

**Mise à disposition des carrières de Bibémus : 5 000€ HT**

Le Comité de Direction approuve un tarif réduit de 50% applicable aux partenaires de l'Office Municipal de Tourisme.

OFFICE DE TOURISME  
300 avenue Giuseppe Verdi  
Les Allées Provençales  
13 100 AIX EN PROVENCE






Réunion du 05 mars 2013 -- Délibération N°2013/009 -- POLITIQUE COMMERCIALE DU CENTRE DE CONGRES

- Dans un contexte de crise économique durable, en raison d'un développement de l'offre concurrentielle régionale, nationale et européenne et afin d'affirmer notre volonté de développer l'accueil du tourisme d'affaires, le Comité de Direction autorise le Directeur de l'Office Municipal de Tourisme, ou son représentant, à accorder des réductions tarifaires, dans la limite de 30% du montant des tarifs locatifs du Centre de Congrès d'Aix-en-Provence.

Délibérée par le Président et les Membres présents du Comité de Direction

Ont signé

Le Président et les membres présents du Comité de Direction.

  
  
  
  
  
  
  
  
M. Desvalls  
M. Sicard